078-217801240-20230905-D-2023-117-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/09/2023



DÉCISION N°D-2023-117

SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE MISE À DISPOSITION D'ÉQUIPEMENTS MUNICIPAUX AVEC MADAME FRANCOISE LOSFELD

Le Maire de la commune de Carrières-sur-Seine.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L.2122-22,

Vu la délibération du Conseil municipal n° 2020/048 du 22 juin 2020 portant délégation d'attributions du Conseil municipal au Maire,

Considérant la demande de mise à disposition d'un équipement municipal de Madame Françoise Losfeld,

Considérant que la ville de Carrières-sur-Seine a la possibilité de mettre à disposition de Madame Françoise Losfeld, un équipement municipal répondant à ses besoins,

Considérant que certains équipements municipaux et/ou créneaux nécessitent la mise à disposition de clés,

DÉCIDE

- Article 1 : D'AUTORISER le Maire à signer les conventions de mise à disposition du Lavoir et des clés du site comportant la remise des clés de l'équipement.
- Article 2 : de mettre à disposition de Madame Françoise Losfeld, le Lavoir sis 37, rue Victor Hugo à Carrières-sur-Seine, du lundi 18 septembre au dimanche 24 septembre 2023.
- **Article 3 :** de préciser que le montant de la location du Lavoir, pour la période mentionnée dans l'article 1, s'élève à 280 euros.
- Article 4: Ampliation:
 - Monsieur le sous-préfet de St Germain-en-Laye
 - Monsieur le Trésorier

Fait à Carrières-sur-Seine, le 05/09/2023

Le Maire.

Arnaud de Bourrousse

DÉLAIS ET VOIES DE RECOURS :